

RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 01890
Numéro SIREN : 814 316 873
Nom ou dénomination : 2 W EXPERTS

Ce dépôt a été enregistré le 25/02/2019 sous le numéro de dépôt A2019/001805

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **D'ANNECY**

A2019/001805

Dénomination : 2 W EXPERTS

Adresse : ZAC de la Bouvarde Allée de la Mandallaz - Duocité Bâtiment B 74370
EPAGNY METZ-TESSY

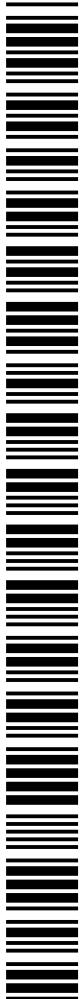
N° de gestion : 2017B01890

N° d'identification : 814316873

N° de dépôt : A2019/001805

Date du dépôt : 25/02/2019

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 31/01/2019 AGE



777378



777378

2 W EXPERTS
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Zac de la Bouvarde, Allée de la Mandallaz,
Duocité Bâtiment B - 74370 METZ TESSY
814 316 873 RCS ANNECY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 31 JANVIER 2019

L'an deux mille dix-neuf,
Le trente et un janvier,
A dix heures.

Les associés de la société 2 W EXPERTS se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 19 Allée du Lac Saint André – 73370 LE BOURGET DU LAC, sur convocation faite par le Président.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Pierre HABOZIT, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 996 actions sur les 1 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée.

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- la lettre de démission de Monsieur Pierre HABOZIT,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :



ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Pierre HABOZIT de ses fonctions de Président, et décide de nommer en remplacement, à compter de ce jour et pour une durée illimitée :

- **Monsieur Philippe GREIFFEMBERG**, né le 23 juin 1957, de nationalité française et demeurant Chemin le Grand Record – 11374 VUFFLENS-LE-CHATEAU (SUISSE).

En conséquence, l'Assemblée Générale accepte de dispenser Monsieur Pierre HABOZIT de l'exécution de son préavis à compter de ce jour, conformément à sa demande.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

SECONDE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

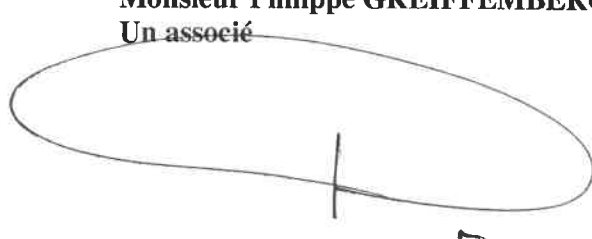
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un associé.

Monsieur Pierre HABOZIT
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop that crosses itself, with a vertical line extending downwards from the center.

Monsieur Philippe GREIFFEMBERG
Un associé

A handwritten signature in black ink, featuring a large, horizontal oval shape with a vertical line intersecting it near the center, and a small mark at the bottom right.